

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 13/001/2009 – ÉFAI
12 janvier 2009

Informations complémentaires sur l'AU 276/08 (ASA 12/003/2008, 26 septembre 2008) et sa mise à jour (ASA 13/010/2008, 28 novembre 2008) – Inquiétudes pour la santé / Torture / Préoccupations d'ordre juridique

BANGLADESH

Rang Lai Mro (h), porte-parole d'une communauté indigène

Rang Lai Mro a été libéré sous caution le 8 janvier, sur ordre de la Haute Cour du Bangladesh. Cet homme, chef d'une communauté indigène Mro, était détenu depuis le 22 février 2008, accusé de détenir un pistolet sans autorisation.

Après son arrestation, il avait été torturé par les militaires qui le détenaient. Il risquait de subir une crise cardiaque et son état de santé se dégradait. Sa remise en liberté sous caution lui permet désormais de recevoir les soins médicaux dont il a besoin.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.